

LE SEUL JOURNAL DU MARCHÉ... Dernières Nouvelles

LE BULLETIN

Le Meilleur Moyen D'Annonces des Journaux du Dimanche

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." — "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Rédigé en Collaboration

Administration: 105 à 109 Ontario Est. Tel. Est 1121

A. P. Pigeon, Editeur-Propriétaire

La Campagne des Préjugés

ET LE ROLE DU PARTI LIBERAL

(Du "Toronto Star") Un correspondant qui affirme être parfaitement indépendant en politique s'objecte à une affirmation qu'il dit trouver dans le "Star": "Que le parti libéral actuel n'a pas soulevé le cri de race et de religion depuis douze ans."

discutés les mêmes questions que discutent les libéraux d'Ontario. "Le "Sotell" discute le triomphe de la loi Lemieux, et l'attitude des conservateurs à l'égard du tarif, "Le Canada" analyse le programme Borden, spécialement en ce qui concerne le tarif et le Grand-Tronc-Pacifique.

"LA PATRIE" PREVOIT LA VICTOIRE DE LAURIER

LE PAYS DOIT ACCORDER A SIR WILFRID LA MEME CONFIANCE QU'IL ACCORDA A SIR JOHN MACDONALD ET LUI PERMETTRE D'ACHEVER SON OEUVRE.

Sans arborer l'étendard libéral, que son indépendance ne lui permet pas de reconnaître comme le sien, la "Patrie", après avoir passé en revue l'effort de deux partis politiques qui se disputent le pouvoir, admet que le parti libéral est mieux armé que le parti conservateur, plus enthousiaste et mieux dirigé, et elle prévoit la victoire définitive de Laurier.

seulement nous séparant du moment décisif et à moins que d'ici là, la lutte ne change absolument d'aspect, la majorité des électeurs iront voter pour Laurier ou pour Borden, selon qu'ils se sentiront plus attirés par la personnalité de l'un ou de l'autre, ou selon qu'ils croiront l'un ou l'autre mieux en état de mettre à exécution le programme unique qui représente la politique du pays.

que le parti libéral l'emporte encore une fois avec une bonne majorité. Nous avons déjà dit que la présente élection était vraisemblablement le dernier appel au peuple de sir Wilfrid Laurier et que le pays lui accorderait la même confiance qu'il accorda à Sir John Macdonald.

LAURIER ET LA VICTOIRE

LES DIFFAMATIONS DES CONSERVATEURS NE PEUVENT DETOURNER LE PEUPLE DE LA PROVINCE DE QUEBEC DE SON ATTACHEMENT AU PREMIER MINISTRE DU CANADA.

La dernière semaine de la campagne électorale s'ouvre au milieu de l'enthousiasme générale des forces libérales et l'appel nominal des candidats; demain, donnera le signal de la mêlée qui décidera du sort de l'élection.

interrompue de triomphe, et lorsque le Premier Ministre arrivera à Montréal, mardi, pour assister à la grande apothéose que lui préparent les citoyens de la métropole, il aura parcouru des centaines de milles en chemin de fer, prononcé cinquante discours et parlé devant des centaines de mille personnes.

UNISSONS-NOUS!

UNE ACTION COMMUNE ET SINCERE DE LA PART DES ECHEVINS PEUT SEULE LIBERER LES CONTRIBUABLES DES EXACTIONS DU MONO POLE.

Après les laborieux et stériles examens de conscience que se sont livrés nos échevins, à la dernière séance du Conseil de Ville, en rapport avec la question de l'éclairage, le cœur nous manque pour en tenir quelques uns plutôt que d'autres responsables de la situation piteusement languissante se trouvent présentement les échevins.

Il y a un an, les concessions qu'il nous refusa peut-être aujourd'hui qu'on lui fournit le moyen de régler ses propres conditions? Incontestablement oui, et n'allons pas oublier la dernière petite chance qui nous reste d'obtenir une réduction des prix du gaz et de l'électricité, en nous obligeant à nous combattre les uns les autres, pour des questions de clocher.

Rallions-nous autour de Sir Wilfrid Laurier

LA MANIFESTATION PUBLIQUE QUI SERA FAITE AU PREMIER MINISTRE, A MONTREAL, LE 20 COURANT, SERA, OUTRE L'APOTHEOSE DE LA POLITIQUE LIBERALE, L'HOMMAGE RENDU PAR TOUT UN PEUPLE AUX VERTUS DU PLUS GRAND HOMME D'ETAT QUE LE CANADA AIT JAMAIS PRODUIT.

C'est mardi, le 20 du mois courant, que la population montrealaise, canadienne-française et anglaise, libéraux et conservateurs, feront à Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Canada, l'hommage de son admiration pour l'homme d'Etat qui préside avec tant de succès et de mérite, à nos destinées nationales.

moins, a oublié la nationalité de Laurier et l'a acclamé comme elle aurait acclamé Edouard VII. C'est peut-être la dernière manifestation de ce genre que Laurier recevra de la part de la population montrealaise. L'illustre homme d'Etat sera bientôt septuagénaire, peut-être n'aura-t-il pas la force et l'endurance nécessaires dans cinq ans, pour supporter les fatigues d'un triomphe.

comme un enfant rend visite à ses vieux parents. Laurier a remercié ses compatriotes de la Province de Québec de l'appui généreux et patriotique qu'ils lui ont toujours donné. De sa poitrine, se sont échappés des accents d'émotion pour ses vieux compagnons de labeur et ses jeunes patriotes de la province.

INSIGNES ET DRAPEAUX

L'ESPRIT DE LA LOI FEDERALE PROHIBANT LE DEPLOIEMENT DES COULEURS DE PARTI, N'EST PAS D'EMPECHER LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES.

En réponse aux vantardises de journaux conservateurs qui essaient de mettre obstacle à la démonstration libérale de mardi soir, alors que Sir Wilfrid sera escorté triomphalement, à travers les rues de Montréal par la population de la ville, nous dirons à nos amis qu'ils n'ont pas à appréhender de résultats fâcheux, par suite de leur participation à cette manifestation grandiose.

en effet, d'empêcher les démonstrations publiques, car la masse de citoyens, en tant que peuple, a des droits qui sont parfois refusés aux individus. La loi défend les attroupements, mais elle permet les assemblées publiques. Elle défend aux individus de porter des insignes dans un but de partiannerie politique et de manœuvre électorale, mais elle ne stipule pas qu'une procession, en l'honneur d'une gloire nationale, constitue une violation de ses dispositions prohibitives.

MM. EKERS ET AMES ET LE "WITNESS"

LE CONFREERE CONSEILLE DE VOTER CONTRE EUX

"Une des déclarations les plus intéressantes et les plus dignes d'un homme d'Etat, dit le "Witness", faites par Sir Wilfrid durant sa tournée triomphale à travers l'Ontario et Québec, est celle qu'il a faite à Farnham. Il rappelle ce qu'avait été mentionné au Monument National par ce "true Briton" qu'est M. Ekers, qui disait qu'une préférence à l'Angleterre qui lui fut de quelque avantage, doit être cessée, ce qui voudrait dire, à cela veut dire quelque chose, que le parti de M. Ekers au pouvoir s'efforceraient de l'enlever. Sir Wilfrid disait à son auditoire ce que son gouvernement a fait pour la réforme du tarif, surtout par la préférence anglaise, et il se servit de ces mots mémorables: "Non seulement cette préférence réduit les droits et conséquemment le prix des marchandises, mais elle

elle est un lien dans l'Empire, et elle a été adoptée par l'Australie, la Nouvelle Zélande et même l'Afrique du Sud. Je dirai même que cette politique n'est que dans son enfance, et ce que j'en dis est pour vous donner un exemple de ce que nous avons fait, et de ce que nous voulons faire." Quant à M. Ekers, on lui dit qu'il n'oserait pas proposer le rejet de la préférence britannique parce que son parti ne l'ose pas. Cependant, MM. Ekers et Ames ont fait des avancés à propos de tarif, et leur politique mène à rien moins qu'à ce rejet. Peut-être seraient-ils impuissants à Ottawa contre l'Ouest et les autres parties du pays, mais s'il y a quelque danger qu'ils puissent mener leurs avancés jusqu'au bout, IL Y A LA D'AUTANT PLUS DE RAISON DE NE PAS LES ENVOYER AU PARLEMENT.

Quartier Ste-Marie M. L. T. Marchal a fait son apparition dans le comté de Sainte-Marie, où il a laissé un si pieux souvenir de son incursion de 1904. Il est resté le même que les électeurs de la division l'ont toujours connu et ils lui ont fait une réception plutôt froide. D'un autre côté, l'indomptable champion de la classe ouvrière, l'échevin Médéric Martin, est l'objet d'un enthousiasme débordant, de la part de ses dévoués et reconnaissants électeurs. Il lui tiennent compte du dévouement inlassable, dont il a fait preuve à la Chambre des Communes pour défendre leurs intérêts et ceux de tous les citoyens, et ils apprécient à sa juste valeur l'énergie qu'il a toujours déployée dans l'accomplissement de ses devoirs comme leur représentant à la Chambre des Communes et à l'Hôtel de Ville. L'échevin Médéric Martin a ouvert le nombre des communiés ou régents l'autrains et l'harmonie et ses amis se portent garants de sa victoire sur son adversaire étranger, M. Marchal.

Table with 3 columns: Category, 1896, 1908. Rows include Commerce, Importations, Exportations, Trafic, Capital, Dépôts, Dette, Déficit, Surplus, Revenu, Taxe.

BIENVENUE A L'HON. M. BRODEUR

TEMOIGNAGE SPONTANE DE CONFIANCE ET D'ADMIRATION A L'ADRESSE DU DEVOUE COLLEGE DE SIR WILFRID LAURIER ET DES FUTURS DEPUTES DE ST-JACQUES ET DE STE-MARIE.

Comme prélude à la grande apothéose de mardi, les libéraux de Montréal ont fait, hier soir, une démonstration des plus sympathiques à l'adresse de l'hon. M. Brodeur, à l'occasion de sa visite à Montréal, où il est venu offrir l'appui de son éloquente parole aux deux populaires candidats libéraux de Saint-Jacques et de Sainte-Marie, MM. Honoré Gervais et Médéric Martin.

Les intérêts du port de Montréal, comme de ceux qui ont fait tant en leur pouvoir pour assurer à toutes les classes de la société, le bien-être et la prospérité. L'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries a prononcé deux importants discours, au cours dequels il a développé les grandes lignes de la politique libérale et trace le programme qu'il entend suivre pour le développement et l'amélioration de notre grande route fluviale.

To record financial du gouvernement Laurier est un des citoyens essentiels de sa politique. Quand Sir Wilfrid parvint au pouvoir, le pays souffrait d'une certaine inertie. Il fallait qu'on lui infuse dans les veines un sang rouge et vigoureux; que l'on donne aux problèmes nationaux le traitement voulu; que l'on trouve un remède aux maux publics; que l'on stimule les revenus légitimes...

Sir Wilfrid Laurier aurait bien le droit, après avoir tant fait pour son pays de se reposer tranquillement et de laisser à d'autres le soin de compléter cette œuvre. Mais comme le bon Libérateur il ne veut pas lâcher la charnière avant d'avoir achevé de creuser le sillon. Ce ne sont pas les honneurs qu'il recherche. Tous ceux qu'un honnête d'Etat canadien pouvait avoir, il les a eus et ceux qu'il n'a pas eus c'est qu'il les a refusés.

LES TORIENS ET LE G. T. R.

LES CONSPIRATIONS OUDIES PAR LES CONSERVATEURS NE PREVAUDRONT POINT CONTRE LE SUCCES DE CETTE ENTREPRISE NATIONALE.

En dépit des réputations qui n'ont pas tardé à démolir les accusations de corruption portées par les chefs conservateurs contre la Commission du Transcontinental National, les brailards de l'opposition continuent à déblatérer contre les auteurs de cette grande entreprise.

financières sont illimitées. Lorsque le G. T. P. sera construit, elle possèdera le plus beau réseau de chemin de fer qui soit au monde.

C'est donc faire preuve d'un manque absolu de patriotisme que d'essayer de rapetisser une entreprise publique qui est indubitablement une entreprise nationale.

Le Transcontinental National sera complété ainsi qu'il en a été décidé, et toutes les conspirations ourdies contre ceux à qui a été confiée la tâche de la construire, dans le but manifeste de jeter de l'anxiété dans les esprits, ne prévaudront point contre le succès éventuel de l'entreprise.

THEATRES DE VUES ANIMEES

QUE FONT LES AUTORITES CHARGÉES DU SOIN DE VEILLER A LA SECURITE DU PUBLIC? — UNE SITUATION DEVENUE INTOLERABLE.

Nous demandons aux autorités chargées du soin de veiller à la sécurité du public, de cesser de jouer au bouchon, à propos des salles de théâtre, où l'on donne des représentations de vues animées.

Comme question de fait, les autorités municipales admettent que nos règlements sont incomplets et même contradictoires. On reconnaît l'urgence de les modifier et de les amender dans le sens requis par les lois de la plus élémentaire sagesse, en vue de la prévention d'accidents toujours possibles.

Les théâtres de vues animées, autrement dit les cinématographes, qui ne sont pas construits à l'épreuve du feu, doivent-ils être tolérés, oui ou non?

Avant que l'on introduise dans les règlements municipaux des dispositions nouvelles et sévères régissant la construction de ces établissements, leur aménagement en vue de la protection contre les incendies, d'autres théâtres auront vu le jour, — il en naît un tous les jours! Or, les nouveaux règlements auront-ils un effet rétroactif? Si non, pourquoi passer de nouveaux règlements, puisque l'on ne pourra pas les invoquer, pour fermer des établissements dangereux et qui existent déjà?

M. MONK A PEUR

Toute la belle assurance de M. F. D. Monk s'est évanouie, depuis que M. U. H. Dandurand s'est jeté activement dans la lutte, avec l'intention de gagner à la cause libérale le comté de Jacques-Cartier.

A ST-LOUIS DU MILE END

Les soucis de la campagne électorale nous ont empêchés de donner aux questions qui intéressent la municipalité de St-Louis du Mile End, mais ils ne nous empêchent pas de savoir ce qui se passe chez nos amis de la petite ville soeur.

M. Monk s'est, en conséquence, privé du plaisir d'aller porter main forte à son ami Maréchal et il décline toutes les invitations de se faire reconnaître comme le chef attiré des conservateurs de la Province de Québec.

Maintenant, ce sont des trottoirs que l'on veut faire exécuter en un matériel dont les citoyens et quelques échevins ne veulent. L'attitude managère des contribuables et l'entêtement extraordinaire des partisans du nouveau régime disent qu'il y a un grand sous roche. Nous la pécherons dimanche prochain, et s'il en est plus qu'une — c'est assez probable — nous continuerons de pêcher chaque semaine jusqu'à ce que nous ayons trouvé ce que nous avions raison de combattre le règlement d'emprunt.

DANS VERCHERES

Les nouvelles qui nous parviennent du comté de Vercheres sont des plus encourageantes, pour le succès de l'élection de notre ami, M. Victor Geoffrion.

Le peuple entier du Canada votera comme un seul homme pour Sir Wilfrid Laurier, pour la paix, pour la prospérité et pour le progrès.

L'opposition pour rire qu'on a suscitée au populaire candidat libéral, en lève à la lutte, dans ce beau comté, un peu de l'entrain qui a toujours caractérisé les campagnes électorales d'antan. Le candidat conservateur, M. Archambault, aura occasion de rencontrer les électeurs demain, à la mise en nomination des candidats. Il n'est guère connu, mais cela vaut peut-être encore mieux pour lui.

Le Canada tout entier est corps et âme avec Sir Wilfrid Laurier, parce que c'est lui qui a fait le pays ce qu'il est aujourd'hui, qui lui a conquis le rôle qu'il occupe dans le monde politique et dans le monde des affaires; parce que c'est lui qui a donné au Canada la paix et la prospérité, les deux plus grands biens dont puisse jouir une nation.

M. Geoffrion parcourt les paroisses de son comté et il est reçu, partout, avec les plus grandes marques de considération et de dévouement.

Dans son oeuvre Sir Wilfrid Laurier a été puissamment secondé par les collègues dont il a toujours su s'entourer. Au sein de ces élections de 1908, plusieurs de ses premiers collaborateurs ont disparu et fit place à une génération nouvelle d'hommes d'action, de talent et de patriotisme. Sous l'habile direction de ce chef ses vues larges, ses aspirations vraiesment canadiennes, les ministres anciens et nouveaux ont rivalisé de zèle, d'énergie et de talent pour s'adonner à l'accomplissement des sublimes destinées du Canada.

CE SCANDALE

DEUX INCULPÉS S'EN TIRENT A BON MARCHÉ — LES AUTRES SONT TOUJOURS EN FUITE — NOUVEAUX PROCES.

Quatre personnes, dont deux citoyens très bien connus à Montréal, ont quitté la ville pour les Etats-Unis à la suite de l'article publié par le "Bulletin", la semaine dernière, relativement au scandale dans lequel sont compromis un petit nombre de nos concitoyens.

Il n'y a pas lieu de blâmer le magistrat qui s'est montré aussi éminent car, en outre de l'amende qu'il a infligée à l'inculpé, il lui a fait cadeau d'une sentence à faire monter le rouge sur la figure du plus cynique, et il lui a promis en sus quelques années de pénitencier, s'il revenait devant la cour pour une semblable offense.

Notre appel en faveur des pères et mères de famille, en faveur des milliers d'enfants que les parents laissent trop libéralement courir et errer dans la rue à toute heure de la soirée, aura au moins eu pour effet de nettoyer la ville de quelques êtres dégoûtants, de semer l'effroi chez ceux qui, ayant jusqu'ici exercé leur corruption hors de la connaissance de nos autorités, prétendaient la continuer, et de mettre en garde les parents contre les dangers auxquels sont exposés leurs enfants.

Le fonctionnaire du Palais de Justice est toujours au large. Quand reviendra-t-il, nous ne le savons, encore, mais nous aurons l'occasion d'annoncer son retour à nos lecteurs.

Un autre quatuor d'inculpés aura à répondre devant nos tribunaux criminels de leur conduite infâme.

Le "Bulletin" dira au public quel aura été le résultat du procès.

Quelques personnes des intérêts peut-être, nous ont reproché d'avoir ébruité inutilement un scandale, comme si avertir des dormeurs que leur logis est en feu, constituait un crime, ou pour le moins, une chose inutile.

On nous informe que l'avocat qui a accepté de défendre les prévenus aurait décidé de retirer ses services, ne voulant pas salir sa toge au contact de ses clients.

Par contre, nous avons reçu un grand nombre de messages téléphoniques et plusieurs lettres, nous encourageant à poursuivre activement la campagne contre les corrupteurs de la jeunesse.

Un décadeu de l'une de nos paroisses de l'Ouest a été condamné lui aussi à \$50 d'amende et à l'avis: "N'y revenez pas."

Nous avons parlé, dimanche dernier, de deux instituteurs, contre lesquels avait été instituée une enquête.

Si l'on conçoit le mal et le tort que peut causer, sensiblement conduite, à plus forte raison, doit-on concevoir que le chaînail infligé à de tels calomnieux devrait être exemplaire.

Pour l'honneur de la profession enseignante, nous sommes heureux de dire que ces deux instituteurs sont sortis indemnes de cette enquête.

Des voyous — c'est l'un des qualificatifs qu'on peut accoler à leurs noms — ont trouvé moyen d'exploiter à leur profit ce scandale en faisant du chantage.

Il est avant-midi, un marchand, mérité dans l'affaire et qui n'en était pas à sa première offense, malheureusement, s'en est tiré à bon marché, puisqu'on l'a remis en liberté moyennant une amende de \$50.

Si la bêtise humaine est grande, combien plus grande et plus profonde est la méchanceté dans le monde.

DIVISION ST-LAURENT

La nomination aura lieu demain, pour la division St-Laurent, au Monument National, chambre 6.

FETES DE LA SEMAINE

Lundi — St-Pierre d'Akantara, Confesseur. Mardi — St-Jean de Cauti, Confesseur. Mercredi — SS. Ursule, etc., V.V. et M.M. Jeudi — Très Saint Sacrement. Vendredi — Très Saint Rédempteur. Samedi — St-Raphaël, Archevêque.

22e JOUR DE L'ANNEE

Lever du soleil à 6.45 a.m., coucher à 5.05 p.m. Nouvelle lune, le 25 à 1.53 a.m. Fête du jour — 19e dimanche après la Pentecôte. St-Luc, Evangéliste.

SIR WILFRID LAURIER AU QUIMETOSCOPE

Ceux qui voudront voir Sir Wilfrid à l'assemblée de Laprairie, n'ont qu'à aller au Quimetoscope. C'est là un des films les mieux réussis de Quimet. Mais il y aura aussi une autre vue qui attirera la foule. C'est le beau drame d'amour et d'héroïsme, intitulé: "La bravoure d'un pompier." Cet acte abonde en situations dramatiques et en effets réalistes, et c'est tout un beau roman d'amour qui se déroule sous nos yeux. Première fois à Montréal.

CLUB LIBERAL DES ENTREPRENEURS

Une assemblée spéciale aura lieu demain après-midi, à 4 heures, re-réception de Sir Wilfrid Laurier.

L'UNION CATHOLIQUE

A sa séance d'aujourd'hui, dimanche, le 18 courant, l'Union Catholique aura l'honneur de recevoir la visite d'un étranger distingué, M. le lieutenant Landreux, ancien commandant du Cercle de Nîme (Soudan) et représentant de la Société de Géographie de Paris.

CLUB LIBERAL ST-LOUIS

Tous les membres sont invités à se rendre aux salles du Club, mardi soir, à 6.30, afin de prendre part à la grande démonstration Laurier.

LE SERVICE DES MALLES

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'Etranger seront fermées au bureau de poste comme suit durant la semaine commençant demain:

ALBERT LEFEBVRE & CIE.

184 Rue Sainte-Catherine Est Etablissement modèle de chapeaux et fourrures

Parmi les maisons de fourrures où il règne le plus d'activité à cette saison-ci de l'année, nous croyons devoir citer au premier rang la Maison Albert Lefebvre & Cie, 184, rue Ste-Catherine-Est, dont la réputation pour la réparation des chapeaux de soie n'est plus à faire.

Ce populaire établissement, qui s'est toujours fait une spécialité dans les chapeaux, a depuis une couple d'années ajouté un atelier pour les fourrures qui promet d'avoir une vogue considérable. De ce temps-ci les réparations sont à l'ordre du jour et la Maison Lefebvre sollicite celles des personnes désireuses de se faire faire un travail soigné, à des prix populaires. Tout est exécuté dans les ateliers même par des manœuvres experts et satisfaction complète est garantie.

NOS OUVRIERS NATIONAUX

A la dernière assemblée du local No 1 de l'Union de secours mutuels des employés civiques, il y eut 13 nouveaux membres d'admis et 8 demandes d'admission. Au-delà de 150 membres réguliers étaient présents, lesquels sont tous enchantés de voir les progrès faits par l'union depuis son incorporation.

Le public est cordialement invité à venir entendre le savant conférencier.

M. Jos. Marois, ancien président du Conseil National, et M. Thos. Griffiths, organisateur-général, étaient présents, et ont prononcé tous deux des discours très intéressants sur le bien de l'organisation.

Un vote de condoléances fut unanimement exprimé à l'occasion de la mort prématurée du frère de M. H. Leblanc, et le secrétaire fut autorisé de présenter à la famille Leblanc les plus vives sympathies de l'Union.

Après quelques affaires de routine, l'on procéda au tirage d'un magnifique set à tabac, valant \$2.50, don de l'union.

Un semblable tirage se fait toutes les semaines, et un magnifique prix est donné à celui qui fait admettre le plus grand nombre d'adhérents à l'Union.

Terrains à Vendre

PAS DE COMPANT, Commission seulement à payer — Vis-à-vis l'entrée du terrain des Shamrocks, Boulevard St-Laurent, 28 x 93. Prix \$300, payable \$50 par mois. Jugez de la valeur actuelle de ces terrains qui ont été payés \$300.00 il y a cinq ans.

M. Siméon Beaudin refusa jadis l'offre d'une magistrature. Aujourd'hui, il court après une place de député! Quelle décadence!

COIN PAPINEAU ET BELANGER — Terrain de 25 x 100. Prix \$50000; pas de comptant. Commission seulement à payer. DEMERS & RACICOT 52, St-Jacques. Tél. Main 2894

REVUE COMMERCIALE

La période électorale à quelque peu retardé les grandes opérations financières la semaine dernière.

Au Canada, nos principaux hommes d'affaires sont occupés à aider moralement et financièrement leurs amis, et aux Etats-Unis un même retardement se manifeste, pour une même cause.

Ne croyons pas cependant que les grandes industries souffrent de l'activité électorale.

Bien au contraire, on nous signale que les filatures sont très actives, et que les acheteurs placent volontiers leurs commandes.

Si l'on en juge par les plaintes et les larmoiements des tailleurs, le commerce de détail est terné à cause de la chaleur, et les vêtements d'hiver ne se vendent pas du tout.

Maisonneuve

Le bulletin de présentation de M. Frédéric Villeneuve, accompagné du dépôt légal, a été présenté à l'officier chargé de la publication, et portait les signatures suivantes:

- Trefflé Bédard, cordonnier; Octave Beaudin, typographe; Emery Lacome, barbier; Dan Kobenberger, plombier; F. St-Vincent, hôtelier; A. P. Del Vecchio, M.D.; J. A. Vallières, commis de bar; A. S. Hamelin, auditeur de banque; B. Benoit, avocat; A. Lévesque, marchand; A. P. Pigeon, imprimeur; L. P. Dupré, avocat; H. P. Poirier, agent; Albert Poirier, manufacturier; C. Archambault, notaire; R. Poirier, manufacturier; E. Lacroix, bricoleur; Georges Bellefleur, mortier-maçon; O. Lemire, bourgeois; J. A. Merzic, commis-voyageur; A. C. Murray, marchand; Z. Villeneuve, épicière; J. B. A. Quinlan, M.D.; J. Deslauriers, agent; Alf. Boire, menuisier; J. B. N. Chabot, négociant; Jos. Lamoureux, négociant; A. H. Desloges, M.D.; C. H. Laurier, entrepreneur; E. Lamoureux, gâtelier; C. E. Laforest, agent d'assurances; Jos. Mercure, entrepreneur; J. F. Berthiaume, bourgeois; J. Ovide Grothé, manufacturier; Geo. Vandelle, entrepreneur; John P. Kelly, agent; Patrick Kelly, journaliste; Horatius Girard, restaurateur; J. G. Boissonneault, avocat; Armand Dion, marchand; Paul L. Turgeon, notaire; A. W. Allard, assistant foreman; W. Desrosiers, machiniste; Ls. Verrier, M.D.; F. A. Grothé, entrepreneur; Jos. Fournier, entrepreneur; Eos. Primeau, journaliste; Albert Pigeon, comptable; Eugène Martel, machiniste; T. A. Grothé, bijouier; Léandre Bélanger, notaire; J. P. Martel, bourgeois; P. Dorval, avocat; P. E. Desloges, avocat; J. A. E. Dion, avocat; P. J. Chartrand, comptable; C. T. Jetté, huissier; M. B. Ward, médecin; J. J. Johnson, agent; J. Laurin, manufacturier; W. Lalonde, avocat; Charles Humeau, entrepreneur; J. R. Vallières, restaurateur; I. Bourmetti, commis; Jos. Brunet, conducteur; S. Leduc, comptable; Elz. Oltis, plombier; P. Phoenix, charpentier; R. Brunelle, hôtelier; A. Pausé, commis; Victor Vallières, gerant; J. A. Molette, avocat; Roland Préfontaine, ingénieur civil; Geo. Durieux, commis.

Le député anglo-français soupçonné de s'être fait pour quelque chose dans la candidature de M. Dandurand, dans le comté de Jacques-Cartier.

"Mes collègues conservateurs veulent se débarrasser de moi," dit M. Monk, à son ami Tom Chase.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI LE DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à pour suivre aucune personne maintenant de tenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J.-R. THIBAudeau, Shérif. Bureau du Shérif, Montréal, 13 octobre 1908.

ACTE DES GRATIFICATIONS AUX VOLONTAIRES

La période électorale à quelque peu retardé les grandes opérations financières la semaine dernière.

Ne croyons pas cependant que les grandes industries souffrent de l'activité électorale.

Bien au contraire, on nous signale que les filatures sont très actives, et que les acheteurs placent volontiers leurs commandes.

Si l'on en juge par les plaintes et les larmoiements des tailleurs, le commerce de détail est terné à cause de la chaleur, et les vêtements d'hiver ne se vendent pas du tout.

Maisonneuve

Le bulletin de présentation de M. Frédéric Villeneuve, accompagné du dépôt légal, a été présenté à l'officier chargé de la publication, et portait les signatures suivantes:

- Trefflé Bédard, cordonnier; Octave Beaudin, typographe; Emery Lacome, barbier; Dan Kobenberger, plombier; F. St-Vincent, hôtelier; A. P. Del Vecchio, M.D.; J. A. Vallières, commis de bar; A. S. Hamelin, auditeur de banque; B. Benoit, avocat; A. Lévesque, marchand; A. P. Pigeon, imprimeur; L. P. Dupré, avocat; H. P. Poirier, agent; Albert Poirier, manufacturier; C. Archambault, notaire; R. Poirier, manufacturier; E. Lacroix, bricoleur; Georges Bellefleur, mortier-maçon; O. Lemire, bourgeois; J. A. Merzic, commis-voyageur; A. C. Murray, marchand; Z. Villeneuve, épicière; J. B. A. Quinlan, M.D.; J. Deslauriers, agent; Alf. Boire, menuisier; J. B. N. Chabot, négociant; Jos. Lamoureux, négociant; A. H. Desloges, M.D.; C. H. Laurier, entrepreneur; E. Lamoureux, gâtelier; C. E. Laforest, agent d'assurances; Jos. Mercure, entrepreneur; J. F. Berthiaume, bourgeois; J. Ovide Grothé, manufacturier; Geo. Vandelle, entrepreneur; John P. Kelly, agent; Patrick Kelly, journaliste; Horatius Girard, restaurateur; J. G. Boissonneault, avocat; Armand Dion, marchand; Paul L. Turgeon, notaire; A. W. Allard, assistant foreman; W. Desrosiers, machiniste; Ls. Verrier, M.D.; F. A. Grothé, entrepreneur; Jos. Fournier, entrepreneur; Eos. Primeau, journaliste; Albert Pigeon, comptable; Eugène Martel, machiniste; T. A. Grothé, bijouier; Léandre Bélanger, notaire; J. P. Martel, bourgeois; P. Dorval, avocat; P. E. Desloges, avocat; J. A. E. Dion, avocat; P. J. Chartrand, comptable; C. T. Jetté, huissier; M. B. Ward, médecin; J. J. Johnson, agent; J. Laurin, manufacturier; W. Lalonde, avocat; Charles Humeau, entrepreneur; J. R. Vallières, restaurateur; I. Bourmetti, commis; Jos. Brunet, conducteur; S. Leduc, comptable; Elz. Oltis, plombier; P. Phoenix, charpentier; R. Brunelle, hôtelier; A. Pausé, commis; Victor Vallières, gerant; J. A. Molette, avocat; Roland Préfontaine, ingénieur civil; Geo. Durieux, commis.

Le député anglo-français soupçonné de s'être fait pour quelque chose dans la candidature de M. Dandurand, dans le comté de Jacques-Cartier.

"Mes collègues conservateurs veulent se débarrasser de moi," dit M. Monk, à son ami Tom Chase.

UNE SESSION

De la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI LE DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à pour suivre aucune personne maintenant de tenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J.-R. THIBAudeau, Shérif. Bureau du Shérif, Montréal, 13 octobre 1908.

R. E. O. NAVIGATION CO.

Bureau des billets, 129 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.

TAUX REDUITS EXCURSIONS D'ANTOINE D'AIR FRAIS, PANORAMA MAGNIFIQUE ET REPAS

Des vapeurs rapides et modernes partent pour Toronto à midi, les lundis, mercredis et samedis. Tous les jours pour Québec, à 9 p.m. Pour le Saguenay, les samedis, mercredis, vendredis et samedis, de Québec à 8.30 a.m. Le vapeur "Belleville" part pour Toronto et Hamilton tous les vendredis, à 3 p.m.

Par le vapeur "Belleville" à Toronto, 7.30; retour, 8.10. A Hamilton, 8.00; retour, 8.45. Par la ligne des touristes, à Toronto et retour, 8.15; au Saguenay, (Chicoutimi) et retour, 8.30. Y compris les repas et le lit.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A NEW-YORK JEUDI 8 OCTOBRE DE MONTREAL (aller et retour) \$11.30

VIA L.R.D. & H. Co. Départ le 8 octobre 1908. Limite de retour le 10 octobre 1908.

LES WAGONS-DORMITORS POUR TOURISTES

Quittent Montréal: les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10.30 p.m., pour les passagers et retour CHICAGO ET L'ONTARIO jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE. Un prix spécial est chargé pour les prix qui peuvent être réservés à l'avance.

PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS en vigueur jusqu'au 31 octobre 1908 inclusivement

BILLETS DE SECONDE CLASSE POUR COLONS DE MONTREAL à VANCOUVER, SEATTLE, VICTORIA, PORTLAND, SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, MEXICO CITY, MEX. \$59.50

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu muni de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

CONDITIONS — Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant, d'un moins de 80 acres, et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix, \$3 l'acre. CONDITIONS — Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 30 acres en plus.

Un colon qui aurait obtenu ses droits de colon et ne pouvant obtenir son emphytéose, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, \$3 l'acre. CONDITIONS — Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 30 acres et bâtir une maison valant \$300.

W. W. CORBY, Député-Ministre de l'Intérieur. N.B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

BUREAU DES BILLETS 141 RUE ST-JACQUES. Bell Main 425 Marchands 201 H. A. FRICK Ass. Ag. Gén. des Passagers. GEO. STRUBBE Agt. des Tax. et BILLETS de la VILLE

Bissonnette & Luquette

ENTREPRENEUR - PLOMBIER, COUVREUR, FOSSES D'APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR. 973 RUE ST-DENIS TEL. EXT 2693

Estimés d'abord sur demande. Tout ouvrage fait avec soin et promptitude, et à des prix modérés.

LA COMPAGNIE DE Construction et de Pavages Modernes DE MONTREAL Construction d'Aqueducs, Pavages de Chaussées, Dalles de Trottoirs, etc. Spécialité: Fourniture des Villes et aux Municipalités de dalles en pierre naturelle, etc., d'après les procédés les plus modernes. Edifice: New York Life Ins. Co. 201, rue St-Jacques. 11 PLACE D'AREES MONTREAL. Téléphone Bell, Main 5951.

LA BANDE MYSTERIEUSE

Une singulière aventure

Cette étrange et dramatique histoire nous a été contée par l'un des plus subtils inspecteurs de la Sûreté parisienne, que nous devons ici nous contenter d'appeler M. Javert. En effet, M. Javert ne nous a autorisé à reproduire son récit qu'à une condition formelle: on connaîtra plus loin les motifs de sa réserve... c'est que nous dénoncerions, outre certaines particularités topographiques, les noms de personnages en cause, y compris celui du narrateur. Nous lui laissons la parole.

Un soir, je conférais avec notre chef, dans son cabinet, au sujet d'un vol accompli, la veille, chez un notaire, dans des conditions plutôt bizarres... J'aurais d'ailleurs à y revenir... lorsqu'un M. Gobain, architecte, rue de Châteaudun, fit passer sa carte, sollicitant la faveur d'un entretien immédiat.

Le chef s'empressa d'acquiescer à ce désir, mais me voyant, par discrétion, esquiver un mouvement de retraite, m'invita à assister à l'entrevue. Je m'assis dans un coin de la pièce. Presque aussitôt M. Gobain était introduit.

Il avait l'air fort ému, et l'on va juger de la légitimité de son émoi. "Monsieur, débute-t-il après les salutations d'usage, il m'arrive quelque chose d'inouï, d'incroyable, d'in vraisemblable, oui, ma foi, je dis bien: d'in vraisemblable. C'est au point que je serais le premier à me demander si je n'ai point rêvé cette aventure de cauchemar, n'était la matérialité du dénominateur, qui m'en atteste trop clairement et trop cruellement l'indiscutable réalité.

"Ah! ah! fit le chef intéressé, de quoi s'agit-il? Vous pouvez parler: je suis à vous tout ouïes.

"Voilà, monsieur, mon histoire dans son éloquentes simplicité. "Ayant pris, hier soir, mardi, comme d'habitude, à la gare St-Lazare, le train de 5 h. 18 pour me rendre à Suresnes, qui l'habite — car je n'ai, rue de Châteaudun, que mon cabinet — imaginez que, ce matin, je me suis réveillé adossé à un arbre, en pleine campagne, à quelques quatre-vingts kilomètres de Paris!

"Tiens, tiens!... grémela le chef qui ajouta, de façon à être entendu de moi seul: Réédition, avec variante, du coup du "laitier!"

Je m'expliquerais en temps utile sur ce rapprochement.

"Comme début, reprit l'arctite, cela vous paraît déjà sans doute assez coquet. Mais attendez la suite.

"Donc, je me réveille, étonné de me retrouver couché sur la dure, et, en ouvrant les yeux, d'apercevoir au-dessus de ma tête, au lieu des courlines de mon lit, les branches d'un pommier.

"Je me dresse sur mon séant, je me sentais la tête lourde, le corps moulu, courbaturé, transi de froid. Avais-je... "Je me lève, je me tâte: rien — du moins passé la nuit à la belle étoile? moins à ce qu'il m'en parut sur le moment — n'avait été touché sur moi: intact, le contenu de mon portemonnaie, de mon portefeuille, également, savoir, ma carte d'abonnement de chemin de fer, des lettres, divers papiers.

"Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier? Comment me trouvais-je dans ce lieu inconnu? Y étais-je venu de moi-même, par suite d'une absence de ma volonté, sous l'impulsion d'un accès de somnambulisme?... "Hypothèse inadmissible: avant de m'échouer sous ce pommier, rien que pour franchir les trente ou quarante pas qui me séparent d'une route voisine, il m'eût fallu patauger dans une vase marneuse, détrempée par les pluies de la semaine dernière, qui eût laissé des maculatures sur mes chaussures et mon pantalon. Or, pantalon et chaussures étaient à peu près nets de boue; seul, le dos de mon pardessus témoignait d'un contact prolongé avec le sol.

"Qui donc m'avait transporté, puis déposé à cette place comme un paquet? Pourquoi, quand, et, encore une fois, comment?... "Toutes ces questions se pressaient, se débattaient dans ma pauvre tête douloureuse, et, naturellement, demeuraient sans réponse. Car j'avais beau faire, appel à mes souvenirs: depuis mon départ de la gare Saint-Lazare jusqu'à mon réveil en ce coin de champ, c'était, dans ma mémoire, un trou noir, la nuit, le néant.

"Enfin, il me fallut bien me décider à prendre un parti.

"Et, d'abord, où étais-je? "Devant moi, autour de moi, s'élevait une plaine immense, sans bornes de tous les côtés, sauf à l'endroit où j'avais passé la nuit, et qui était situé à la lisière d'un bouqueton. Là, ce bouqueton, sorte de remise à gibier, barrait la plaine, de son fourré en ligne droite, depuis la route à ma gauche, toute proche je l'ai déjà dit, jusqu'à trois ou quatre cents mètres dans la saine opposé.

"Pas une habitation en vue, je pouvais me croire dans un désert.

"Me voilà parti à la découverte.

"Je gagnai la route, et, au revers du bois qui me le masquait, m'apparut un hameau. Je m'y rends, je frappe à une porte, j'interroge; j'apprends que le hameau a nom Marc-en-Marcail, qu'il est situé à une lieue et demie de la ville de D... en Eure-et-Loir, et à une lieue de la station de chemin de fer la moins éloignée. Le mystère s'éclaircissait de plus en plus.

"Renonçant, pour le moment, à per-

cer, je gagnai... Je prends le train, et je rentre chez moi. Là, une surprise m'attendait.

"A mon arrivée, Jean, mon domestique, me dit:

"Ah! monsieur, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. J'avais descendu mon lit dans votre cabinet, et, pour plus de sûreté, j'ai couché avec votre revolver chargé à côté de moi. Vous pouvez être tranquille, j'ai fait bonne garde, comme vous me le recommandiez dans votre dépêche.

"Quelle dépêche? demandai-je surpris.

"Mais, celle que vous m'avez envoyée hier soir, de Paris.

"Je l'ai envoyée une dépêche, hier soir, de Paris?

"Oui, monsieur, de Paris, où vous l'avez déposée à six heures et demie, à preuve, que la voici."

"Jean sorti de la poche de son tablier et me tendit la dépêche en question.

"Intrigué, c'était pour moi la première nouvelle — je lus:

"Jean Cavalier, 61er, rue Worth, Suresnes.

"Rentreras demain matin, train 9 heures. Si baron de Vaufléury se présentait avant retour, le prier de m'attendre dans mon cabinet. Couche Paris chez Bernard. M'y télégraphier, contenu dépêche Madame. Descendre ton lit dans bureau. Faire bonne garde nuit."

"Il me serait tombé une cheminée sur la tête que je n'aurais pas été plus abasourdi. Cette dépêche, reçue par mon domestique, je ne l'avais pas envoyée! Et, pourtant, après l'avoir relu attentivement, je fus frappé de ce fait que, si elle n'était pas de moi — cela, j'en étais trop sûr! — elle pouvait fort bien m'être attribuée: de vrai, elle témoignait d'une connaissance si intime de mes affaires, de mes relations, de mes préoccupations actuelles, que tout autre que moi, mon domestique le premier, pouvait, devait être pris à son cachet d'authenticité.

"En effet: hier soir, en me rendant à mon train, j'avais rencontré mon ami Bernard, et, comme il savait que ma femme était allée passer quelques jours dans sa famille, il avait beaucoup insisté pour me retenir à dîner et à coucher; c'est pendant les absences de ma femme — c'est bête, pour de vieux époux comme nous, d'avouer ces choses-là, mais qu'il nous nous aimons ni plus ni moins qu'aux premiers temps de notre mariage — il nous faut échanger, chaque soir, le petit bleu qui nous rassure mutuellement jusqu'au lendemain: 3° enfin, si je n'avais pas cédé aux instances de mon ami Bernard, cela tenait à ce que j'avais, exceptionnellement, chez moi, dans mon secrétaire, une somme assez importante, 80,000 francs, destinés à solder aujourd'hui des entrepreneurs du pays, et que j'estimais prudent de ne m'en remettre à nul autre qu'à moi-même du soin de veiller sur cet argent. Je n'ai pas de coffre-fort, tous mes fonds, d'habitude, étant déposés en banque; en supposant que je me fusse décidé à accepter l'hospitalité qui m'était offerte, je n'eusse pas manqué d'ajouter à l'adresse de mon domestique cette recommandation finale de "faire bonne garde la nuit!"

"Sur les quatre points visés par le document ci-dessus, un seul m'échappait, celui relatif au baron de Vaufléury et à notre rendez-vous. Je n'avais pu assigner de rendez-vous à ce monsieur par la bonne raison que je ne connaissais pas le baron de Vaufléury, ignorant même jusqu'à son existence.

"Que signifiait ce nouvel imbroglio? "Mon abrutissement était tel, si visible, qu'il finit par se communiquer à Jean.

"Jean me demanda timidement: "Alors, la dépêche que j'ai reçue de monsieur, ce ne serait pas monsieur qui me l'aurait envoyée?"

"Je puis te l'affirmer, mon garçon, — Ça, c'est plus cocasse! qui donc alors?"

"Je te serais reconnaissant de me l'apprendre, et de m'apprendre aussi... A propos, m'interrompis-je, ce baron de Vaufléury, l'as-tu vu, toi, est-il venu?"

"Comment, s'il est venu? Avant de s'en aller, la sé de vous attendre, il est resté plus d'une demi-heure dans votre cabinet..."

"Tu l'as introduit dans mon cabinet?"

"Bien sûr, puisque monsieur l'avait marqué sur sa dé..."

"Et tu l'as laissé seul, peut-être?"

"Dame!..."

"Je me précipite dans mon cabinet, et, du premier coup d'œil, qu'est-ce que j'apprends?... Mes clefs, mon troussou de clefs pendu à la serrure de mon secrétaire!"

"Le sang ne me fait qu'un tour. Mes clefs ne me quittent jamais, et j'étais sûr de les avoir emportées, hier soir, de la rue de Châteaudun. Ce matin, en procédant à l'entretien de mes poches, je ne m'étais pas rendu compte de leur disparition, mais, encore une fois, je me souvenais fort bien de les avoir emportées, hier, en sortant de mes bureaux sur le palier. Comment avaient-elles pu venir là, toutes seules?"

"Drôle! criai-je en colère à mon pauvre Jean, tu introduis ici un inconnu, tu sais que j'ai une somme importante dans mon secrétaire, et tu n'en retires même pas les clefs!"

"Hein? sursauta Jean, vous dites... les... clefs?..."

"Regarde."

"Ah! ça, par exemple, c'est raide!"

"Raide! qu'est-ce qui est raide?"

— Ben, que les clefs soient au secrétaire! — Et pourquoi est-ce raide que les clefs soient au secrétaire? — Parce qu'elles n'y étaient pas ce matin. — Ah! ça, voyons, explique-toi. Tu prétends... — Je ne le prétends pas, monsieur, je l'affirme sur ce que j'ai de plus sacré. Ce matin, après avoir remonté ma literie dans ma chambre, j'ai "fait" à fond votre cabinet, j'ai essayé tous les meubles, j'ai passé et repassé le chiffon sur celui-ci; j'aurais vu les clefs, et je ne les ai pas vues; ça, monsieur, je le jure, j'en donnerais ma tête à couper! Je veux être pendu si je comprends goutte à ce mic-mac!"

"Hélas! j'y n'y comprenais guère plus que Jean, mais, ce dont j'étais persuadé d'avance, et j'avais beau retarder le moment de le constater, c'était que mes quatre-vingt mille francs s'étaient envolés de mon secrétaire, et que mon enlèvement — car il s'agit bien d'un enlèvement — n'avait pas eu d'autre but que de permettre à d'audacieux bandits de me les subtiliser à leur aise..."

"L'argent avait disparu? demanda le chef de la police.

"Il n'en restait plus trace. Et voilà, monsieur, le motif qui m'amène près de vous. Que dois-je faire? Conseillez-moi, guidez-moi!"

Maxime AUDOUIN. (à suivre)

Tel. Bell Est 1061 MONTREAL 327 J. HOOFSTETTER Vice-Prés. de la Société de Pompes Funéraires de Montréal. Voitures doubles et simples pour Morts et Enterrements. 811 Visitation, MONTREAL.

Tel. Bell Est 2502. Tél. March. 1031 J. Arthur Mailhot Marchand de Bonneterie, Peintures, Huiles, Vitres, Verres, Biscuits. Spécialité d'outillage et de Tapisseries. 501 RUE ONTARIO EST

Combustible Bon Marché Coke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût \$2.00 la tonne moins que le charbon anthracite. Interrogez votre marchand de charbon. Commandes C. O. D. acceptées. MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO. Tél., Main 308

C. E. LAMOUREUX TAILLEUR Fabricant de Paletots prêt à recevoir la Fourrure et d'Uniformes de toutes sortes. 85 St-Jacques, Montreal

J. B. PAUZE & CIE ENTREPRENEURS GENERAUX 70 RUE ST-JACQUES TEL. MAIN 2031

The Queen City Printing Ink Co'y Of Canada, Ltd TORONTO, ONT. FABRICANT D'ENCRE A IMPRIMER ET A LITHOGRAPHIE 105 à 111 Davenport et à 3 rue Bishop, Toronto L'Imprimerie A. P. Pigeon fait usage de ces Encreux avec satisfaction. JOSEPH MONETTE PHILIPPE LAURRY 321 rue Saint-Jacques. 182 rue Cadieux. Tél. Est 5279. 781 Est 4291

Laurent & Monette ENTREPRENEURS EN BRIQUES 182 RUE CADIEUX MONTREAL.

Rainville, Archambault, Gervais & Rainville AVOCATS Cham. 708 Edifice New-York Life Tel. Main 2485 Hon. H. B. Rainville, Hon. H. Archambault, Conseiller Législatif, M. Honoré Gervais, M.P., M. Paul Rainville, L.L.B.

Geoffrion, Geoffrion & Cusson AVOCATS 97 RUE SAINT-JACQUES (Edifice Panque & Hochelaga) Boite Postale 435. Tél. Main 10. Victor Geoffrion, C. R. P., A. A. Geoffrion, C. R., Victor Cusson, L.L.B.

Donat Brodeur, C.R. Hector Garand BRODEUR & GARAND AVOCATS 80 RUE SAINT-GABRIEL En face du Champ de Mars.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BERNARD AVOCATS Cham. 508 Edifice New-York Life Tel. Main 3798 L'hon. Lomer Gouin, Premier Ministre, L'hon. R. Lemieux, Ministre des Postes, D. R. Murphy, C. R., Émile Bernard, C. R., Émile Bernard, L.L.B., Antonio Perrault, L.L.B., J. H. Dillon, B. C. L.

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, LTD. 83 rue Colborne Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes. 83 RUE COLBORNE

LE SPECIALISTE BEAUMIER OPTICIEN L'INSTITUT D'OPTIQUE EXAMEN GRATUIT GARANTIE POUR 20 ANS L'UNION DES YEUX ARTHEURIELS SPECIALITE TORIC 20 ANS D'EXPERIENCE 144 S. CATHERINE MONTREAL

UN BREUVAGE PAR EXCELLENCE EST EN VENTE DANS TOUS LES HOTELS, RESTAURANTS ET EPICERIES DE PREMIERE CLASSE EN BOUTILLE OU EN FUT. ERERS Bohemian LAGER

LOI DE LA CHASSE DE QUEBEC La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2. La Zone No 1 comprend toute la province moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay. La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1. 1306.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante.

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année; De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les parcs d'hiver (yarding) de ces animaux ou en profitant de la croute de la neige (crus-hink).

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons un broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article; De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal. (S.R.Q. 1386; 52 V. ch. 19, art. 1; 50 V. ch. 20, art. 1; 51 Ed. VII, ch. 23, art. 1.)

1308.—Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un original, deux chevreuils et deux caribous. Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

1309.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le castor, en tout temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la Zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. (16 Ed. VII, ch. 10, art. 2.)

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année (Cependant, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges. Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de chaque année et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2.)

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2.) 1400.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre: Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane; entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de chaque année, et les perdrix blanches (partridge) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année;

Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (bee scies), les huards et les guélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année. (16 Ed. VII, ch. 19, art. 3.)

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des levues ou appellants, soit près d'une cache, d'une embuscade ou d'un rivalet.

1400.—Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécasse avant le premier jour d'octobre 1910. Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécasse faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse constitue un achat, dans le sens de cette disposition. Si une telle perdrix ou une telle bécasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécasse en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Tout contrevenant aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de \$200 ou plus et de \$100 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de \$1000 au plus et de \$500 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec des dépens dans tous les cas. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4.)

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont pas membres d'aucun club d'impôt incorporé dans la Province \$200 Les personnes non domiciliées dans la Province membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés \$100

A. CARRIERE PIERRE LECLERC, FILS ENTREPRENEUR-PEINTRE Entrepreneur-Plombier, Couvreur, Fosseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaud 851 rue St-André TEL. EST 4030 1392 BOULEVARD ST-LAURENT TEL. EST 1801

TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN ET A DES PRIX MODERES. Tout ouvrage fait avec soin et à des prix modérés.

CHRONIQUE THEATRALE

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS L'"Espionne" est une des plus fameuses pièces de Victorien Sardou, créée en 1877, elle obtint deux cents représentations consécutives. Reprise en 1905, au théâtre de la Renaissance de Paris, après avoir été rajournée par l'auteur, elle eut un gros succès. Aucun ouvrage n'offre un modèle plus achevé des procédés de l'auteur.

L'"Espionne" est une œuvre de transition qui tient à la fois du drame et de la comédie.

"Faire un diplomate, André de Maurillac, passionnément, après de sa femme, accuse le jour même de leurs nocces, cette Dora qu'il adore, d'un crime odieux, faire que cette femme innocente ait l'air coupable, que des témoins si accablants se dressent contre elle, qu'il lui est impossible de les défaire, voilà le point de départ de cette œuvre qui atteint par endroit le ton de la véritable tragédie.

Nous n'en dirons pas plus long voulant laisser au public la surprise. Mais nous devons féliciter la direction du National d'avoir mis à son programme cette superbe pièce.

Quant à l'interprétation elle sera tout simplement merveilleuse.

Principaux décors. Un salon à Nice. Le Bureau d'André, le jour de son mariage. Le petit salon particulier et la bibliothèque de Favrolle.

La mise en scène est de Monsieur A. Godeau, le régisseur général du Théâtre National.

Pour commencer le spectacle nous aurons le petit chef-d'œuvre de M. G. Couffine: Le Commissaire est bon Enfant, interprété par MM. Dumestre, Filon, Lecleek, Palmieri, St-Georges, Petitjean, Leurs et Mlle Delays.

Jeu, soirée de gala, Vendredi, soirée d'amateurs.

AU QUINTELOSCOPE Le programme de cette semaine au Quintoscope a été très apprécié, surtout les chansons illustrées de M. Chartier; mais pour la semaine prochaine, M. Ouzinet qui conserve toujours l'esprit de plaisir à sa nombreuse et distinguée clientèle nous donnera un programme encore bien supérieur. Pour cela, il a conclu des arrangements spéciaux avec les principales agences de New-York, Pathé, Edison, Polycope, etc., et nous donnera en fait de vues animées, des premiers de toute première valeur. Nous ne donnons que les titres, mais ils sont bien faits pour attirer la foule des amateurs. C'est: Sa première redingote; le culte de l'union; le "tragique"; un hôtel mal élevé; la chasse au crocodile; le licur de penser; mauvaise digestion de la viande de cheval, etc. Ce ne sont là que les principales vues. Il y a aussi une vue locale qui attirera un grand nombre de personnes. M. Ouzinet a eu la bonne fortune de cinématographier Sir Wilfrid Laurier à l'Assemblée de Laprairie et on le verra en train de prononcer un discours très important de la campagne actuelle.

Dans la partie vaudeville, la famille Tréhi nous servira un propos électoral rempli d'actualité, dû à la plume de M. Collet. Partie concert, M. Chartier, chantera "Adieu ma Belle" et "The girl who blew me down", illustrées M. Ouzinet, chantera "Verre Margot" et "Le chant du départ" et Fleury sera toujours aussi comique avec la "Marche des cavaliers" et "J'ai qué que chose dans le cœur". Nul doute qu'un semblable programme n'attire une foule très considérable.

PARC SOHMER Les deux représentations qui seront données aujourd'hui après midi et soir, seront exécutées par des artistes spécialement choisis par la direction, et parmi les meilleurs des États-Unis. Ces artistes se sont en ce moment une concurrence effrénée en présentant tous les jours des tours plus brillants et plus audacieux. On en jugera aujourd'hui par le programme qui sera exécuté et dont voici un aperçu.

Les Delmonis, homme et femme. Fantabiles musicales et comiques; danses de caractère.

Totito & Co. acrobates qui ont étouffé l'Europe. Equilibres sur perches, chaises, et agrès divers. Comédies de race, etc.

Quant à la tournée jongleur comique habitant qui débute ses concours pour le genre nouveau qu'il a créé.

Les frères Verino, anneaux romains, tours de d'adresse et de force sur tapis, d'une force extraordinaire.

Le prof Collis et Mme Collis, magicien et illusionniste. Prestidigitateur hors de pair. Trucs nouveaux et incompréhensibles.

La musique du Parc dans son beau répertoire si savant, si varié et si entraînant.

AU NATIONOSCOPE

C'est à partir d'aujourd'hui que tout le programme du Nationoscope est entièrement renouvelé et il suffit de voir le succinct résumé que nous en donnons pour se convaincre que la semaine prochaine ne le cédera en rien à ses devancières.

Les plus intéressantes des vues récemment reçues de Paris et de New-York ont été retenues par M.H. Gauvreau et Larose dont le principal et unique souci est toujours de faire bénéficier leur nombreuse et distinguée clientèle de ce qu'il y a de mieux et de plus nouveau. Au programme des attractions nous devons signaler Mlle T. D'Orgeval, l'excellente chanteuse toujours si appréciée, qui chantera cette semaine "La Serenade de Gombou". Puis c'est M. et Mme Harman dans leur divertissant duo comique "Ritico et Juliette". Harman, le joyeux Harman, nous s'en va de son côté une délicate attention, la petite Elsie va nous donner "Les Gymnastes Canadiens à Rome", c'est une création toute d'actualité et qui vaudra à la mi-gymnaste artiste d'enthousiastes applaudissements. Un épisode de la guerre Franco-Allemande formera le thème de la nouvelle vue parlée, "Héroïsme et Martyre", qui est dit-on une vraie merveille.

CONSERVATOIRE LASSALLE Les Soirées de Famille

Les soirées de famille du Conservatoire Lassalle commenceront mardi, le 3 novembre, avec l'audition de Notre-Dame Gueslin, pièce à grand spectacle de Théodore Botrel.

L'œuvre admirable du grand barde Breton vient d'être couronnée par l'Académie Française.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Monsieur Eugène Lassalle a fait un heureux choix pour l'ouverture des Soirées de Famille, dans cette admirable production de Théodore Botrel, qui va permettre à nos Canadiens de respirer un nouveau succès artistique.

Ovation Triomphale

LES ELECTEURS DES COMTES SAINT-JACQUES ET SAINTE-MARIE SE PORTENT EN MASSE SUR LE PASSAGE DE L'HONORABLE M. BRODEUR...

La manifestation que les libéraux de l'Est de Montréal ont faite à l'honorable L.-P. Brodeur, ministre de la Marine...

L'honorable Ministre de la Marine est venu hier, jusqu'au comité central de M. Gervais...

Dans un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral...

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

DERNIERES NOUVELLES SPORTIVES

LES MONTREAL SONT DEFAITS PAR LES ARGONAUTES PAR 19 à 13

JOHNSON COMBATTRA STALLINGS COMME LEADER DU CLUB DE BASE-BALL DE NEW-YORK

LES RESULTATS DEPUIS 1903 LA LUTTE A BUENOS-AYRES

FOOT-BALL Montréal défait par les Argonautes - Score, 19 à 13

Les Montréal n'ont vraiment pas de chance! Après leur défaite de samedi dernier, et après le licenciement de ce club...

Le foulé se porta ensuite, fanfare en tête, jusqu'à la demeure de M. Médéric Martin, coin Logan et Champlain...

L'Assemblée se termina vers 11, 30 heures aux cris de: Vive Brodeur! Vive Martin! et Vive Gervais!

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Le collègue de Sir Wilfrid Laurier reçut une ovation prolongée en arrivant au comité de M. Gervais.

Après un discours éloquent, l'honorable M. Brodeur évoqua quelques-unes des œuvres principales du parti libéral.

Plusieurs fois, le Ministre de la Marine dit interrompre son discours pour donner libre cours aux acclamations de la foule.

M. Honoré Gervais parla aussi et rappela que l'élection du 26 octobre prochain allait donner une nouvelle preuve...

Grimetoscope VIES ANIMÉES

Nationscope CHANSONS ILLUSTRÉES COIN ST-ANDRÉ ET S^{TE} CATHERINE. TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES.

THEATRE DES NOUVEAUTES THEATRE PARISIANA LES CLOCHES DE CORNEVILLE

THEATRE NATIONAL Tel. Bell Est 736, Marché 500

Parc Sohier AUJOURD'HUI (à 3 et 5 P.M.) VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC. Admission 10c.

AU MONUMENT NATIONAL Mardi, 3 Novembre 1908, à 8 h 1/2

STADIUM BONNE MUSIQUE! PATINAGE HYGIENIQUE! ATTRACTIONS NOUVELLES!

DIVISION ST-JACQUES L'Echevin Napoleon Giroux Candidat à l'Election Federale

DIVISION ST-LAURENT QUARTIER SAINT-LOUIS Comité Central, coin Ste-Catherine et Sanguinet. Est 4042.

GRAND HOTEL COIN ST-JACQUES ET ST-GABRIEL Wilfrid Corbeil, Prop.

Comté Maisonneuve M. FREDERIC VILLENEUVE, Le Candidat Liberal

CANADA - FEU EMPOIS SUPERIEUR

BASE-BALL Johnson combattra Stallings

Détroit, Mich., 17.—Ban Johnson, président de la American League, qui possède énergiquement la nomination de George Stallings...

On disait à l'hôtel Pontchartrain, où la commission nationale siège, que Ban Johnson n'avait pas oublié les troubles qu'il avait eus avec Stallings...

Les résultats depuis 1903 Nous publions d'après des documents officiels les résultats obtenus par le club champion...

LES RESULTATS DEPUIS 1903 LA LUTTE A BUENOS-AYRES

Notre prochaine séance Weisgard a conquis d'emblée la faveur populaire depuis sa superbe victoire sur Perelli...

LES DAMES M. Valin gagne contre M. Turcotte

Le vieux et brillant joueur de dames (jeu français) qu'est M. Alphonse Valin, vient d'ajouter un nouveau honneur à son titre de champion...

LES DAMES M. Valin gagne contre M. Turcotte

Le vieux et brillant joueur de dames (jeu français) qu'est M. Alphonse Valin, vient d'ajouter un nouveau honneur à son titre de champion...

LES DAMES M. Valin gagne contre M. Turcotte

Le vieux et brillant joueur de dames (jeu français) qu'est M. Alphonse Valin, vient d'ajouter un nouveau honneur à son titre de champion...

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

LES ECHECS Match par télégraphe

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.

Table of chess match results between Dr. Tarrasch and Dr. Lasker.